

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA Du mardi 12 décembre 2017

<u>Président</u> : Patrick Broud <u>Secrétaire de séance</u> : Samantha Foulon

Participants:

MM Patrick Broud (FNSA), Yann Madeline (SARP/Madeline SA), Antoine Butin (SANET BUTIN), Marc-Olivier Houel (SARP), Frédéric Vernhes (FNSA), Nicolas Becquaert (SUEZ RV OSIS), Thomas Watrin (SUEZ RV OSIS), Jean-Luc Robin (SODI SARP), Claude Moreau (Rivard), Philippe Larignon (Baroclean), André Rouet (La THP), Gilles Giora (IDETEC), Aurélie Chollet-Weyl (EVTV), Jean-Pierre Bonnafoux (Bondil/SPGS), Stuart Harwood (PBS/S3C), Alexandre Giudicelli (SUEZ RV OSIS Sanitra Services), Christophe Alary (SARP Sud-Ouest), Guy Eveilleau (SARP), Frédéric Le Bouguenec (SARP), Sylvie Frantz (HUWER), , Daniel Flamme (Flamme Assainissement), Sophie Robin (APLICA), Daniel Berthe.

Samantha Foulon, Charles Le Boulanger, Léon Taboga (FNSA).

Administrateurs excusés et pouvoirs :

Christine Bérard (CB Conseil), Loïc Durandeau (SUEZ RV OSIS Sanitra Fourrier), Philippe Maillot (Maillot SA), Jean-Jacques Bonnefond (Suez RV Osis Sud-Est) pouvoir à Patrick Broud, Guillaume Clément (Resology) pouvoir à Patrick BROUD, Bernard Nucci (Malezieux) pouvoir à Gilles Giora, Damien Becquet (APLICA), Claude Blanc (APLICA), Martin Werckmann (Aquatiris), Pascal Merland (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Yves Madeline (GEIDE), Laurent Barbieri (Malezieux), Odon Willaume (SAS Willaume) pouvoir à Patrick BROUD, Gilles Carvallo, Olivier Romain (SUEZ RV OSIS) pouvoir à Patrick Broud, Fabrice Erval (SARP) pouvoir à Yann Madeline.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du CA du 29 juin 2017
- 2- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération et les travaux des syndicats
- 3- Point sur les commissions fédérales et le S3C
- 4- Congrès 2017 (bilan)/Pollutec 2018
- 3- Etat financier
- 5- Questions diverses

Patrick Broud indique que certains administrateurs n'ont pas pu être présents. Il donne état des pouvoirs, des excusés et le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 10h40.

1- Approbation du PV du Conseil d'Administration du 29 juin 2017

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2017 est approuvé à l'unanimité sans observation.

2- Point sur les dossiers fédéraux et des syndicats

2-1 Dossiers fédéraux

Patrick Broud propose d'aborder les dossiers fédéraux en commençant par l'amiante. Guy Eveilleau et Samantha Foulon font le point sur ce sujet.

> Amiante

Suite aux différents résultats des chantiers tests, Guy Eveilleau et Samantha FOULON ont souhaité organiser une réunion de travail sur le bilan et sur les modes opératoires prévues par les deux conventions en cours, avec quelques exploitants et surtout les responsables QHSE.

Cette réunion, à laquelle a participé une trentaine de personnes, le 28 novembre dernier, était divisée en deux parties; l'hygiène immobilière le matin et le curage des réseaux d'assainissement l'après-midi. Elle a permis de sensibiliser les entreprises sur la nécessité d'effectuer des chantiers tests mais aussi d'échanger sur les modes opératoires.

A la suite des échanges entre les membres du Conseil d'Administration sur le bilan de cette journée, ces derniers décident de mettre en place un groupe de travail restreint dont l'objectif est d'étudier la méthodologie de mise en place des chantiers tests afin d'affiner les différentes hypothèses d'interventions et notamment les techniques spécifiques à éventuellement adopter afin de protéger les opérateurs et l'environnement. En effet, du fait des premiers résultats, il convient de chercher des solutions techniques permettant de maitriser la projection de fibres sur les opérateurs et dans l'environnement. Le groupe de travail a également pour but de chercher et tester des solutions.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration insistent sur la nécessité de compléter, de manière précise, les fiches chantiers types lors des chantiers tests et de les faire remonter auprès de la FNSA afin de centraliser les résultats et de pouvoir préciser les modes opératoires.

Enfin, la FNSA favorisera une communication toute particulière avec ses adhérents sur le sujet de l'amiante afin de relayer les résultats des travaux du groupe amiante et de cadrer la mise en place des chantiers tests.

Patrick Broud remercie Guy Eveilleau et Samantha Foulon ainsi que les membres du Conseil d'Administration pour leurs échanges sur le sujet de l'amiante.

2-2 Travaux des syndicats

Patrick Broud passe ensuite la parole aux syndicats en commençant par le SNEA pour faire état de leurs travaux.

> SNEA

Patrick Broud laisse la parole à Daniel Flamme et Léon Taboga afin de faire un point sur les travaux du SNEA.

Daniel Flamme précise que le SNEA travaille de manière à déployer des outils interactifs à destination des adhérents. Ces outils seront des informations de type bonnes pratiques et guide sur les techniques de traitement. Au-delà de l'aspect informatif, cela permettra de créer un outil de communication afin de faire reconnaître le syndicat et la FNSA ainsi que d'afficher certaines positions.

Daniel Flamme précise aussi que le syndicat va également participer à la rédaction d'une norme sur les eaux de ruissellement, afin d'apporter des éléments sur l'entretien et la maintenance des dispositifs liés à ces eaux.

Par ailleurs, il est évoqué le fait que le projet de décret modifiant la nomenclature ICPE a soulevé des interrogations et des conséquences pour la profession. En effet, de nouvelles dispositions pourraient entraîner des changements quant aux régimes administratifs auxquels seraient soumises les installations de stockage, tri, regroupement, ou traitement de déchets d'assainissement non dangereux (rubriques 2716 et 2791). Le SNEA suit donc ces travaux de manière à éviter toute régression pour la profession sur ces points.

Daniel Flamme évoque aussi la prise de compétences des collectivités dans le domaine de l'assainissement comme représentant un réel danger, croissant, pour la profession. Le syndicat est donc en cours d'élaboration d'une démarche visant à limiter l'impact, le déploiement et l'amplification de cette doctrine.

Puis, au travers de la FNSA, le SNEA a décidé de participer à un partenariat avec la CNATP et L'IFAA: les Professionnels de l'ANC. L'objectif est de se placer sous une bannière commune, sur les sujets qui nous rassemblent et de débuter des travaux communs. En effet, le climat chaotique de l'ANC, suite aux résultats de l'étude suivi in situ de l'IRSTEA, voit les initiatives privées et publiques se multiplier pour prendre en main le sujet. Il est, de fait, primordial de s'afficher en tant qu'organismes actifs et légitimes pour définir la feuille de route et les évolutions de l'ANC de demain.

Enfin, devant l'hétérogénéité des travaux relatifs aux plans régionaux de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) suivant les régions, le SNEA entamera prochainement la réalisation d'une contribution nationale à diffuser sur tout le territoire.

Patrick Broud remercie Daniel Flamme et Léon Taboga pour ce retour sur les travaux du SNEA.

➤ SMI2D

Patrick Broud laisse la parole à Jean-Luc Robin pour le SMI2D.

Jean-Luc Robin fait part de la participation continue de la FNSA et du SMI2D au groupe de travail ADR avec la FNADE. La prochaine réunion aura lieu le lundi 8 janvier 2018.

Par ailleurs, Jean-Luc Robin fait un retour de la réunion inter CTN relative au projet de recommandation pompage-haute pression aux membres du Conseil d'Administration. En effet, la dernière réunion a eu lieu le 24 octobre et la prochaine aura lieu le 21 décembre.

Jean-Luc Robin souligne notamment l'importance de la présence technique de la FNSA dans la mesure où cette réunion est paritaire. Par ailleurs, elle a permis d'avancer sur la définition du périmètre des recommandations.

Enfin, un retour est fait sur la participation du SMI2D aux travaux du S3C notamment sur le contrôle de matériel.

Patrick Broud remercie Jean-Luc Robin.

> SYNCRA

Gilles Giora fait état des travaux en cours pour le Syncra et notamment, la révision des CCTP Type. Le corpus règlementaire est presque prêt: normes, arrêté et commentaire technique. Le Syncra est donc en attente de la dernière version du fascicule 70 pour avancer dans ce domaine. Une réunion de la Commission technique aura lieu en janvier. Et, une fois ce travail achevé, le Syncra mettra les documents à jour en ligne, sur le site internet de la FNSA.

Gilles Giora poursuit avec les sujets en relation avec le Cofrac.

Jusqu'à présent, la position du Cofrac sur l'application stricte des règles de l'art dans les contrôles était : « le contrat qui prime sur tout et qui doit être respecté ». Néanmoins, du fait que le commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015, publié cette année, impose clairement l'application des règles de l'art (fascicule 70, normes et guide technique) pour les contrôles, cette position a changé et les règles de l'art doivent être strictement respectées.

Quant à l'extension de la portée d'accréditation, Gilles Giora précise que la norme qualité NF EN 17020 permet d'élargir le champ d'intervention des organismes accrédités. Jusqu'à présent, les contrôles sous accréditation (avec logo) ne concernaient que les contrôles de réception. Désormais, il est possible d'utiliser la marque d'accréditation dans le cas de contrôles seconde partie (auto-contrôles).

Pour accompagner ces évolutions, Gilles Giora ajoute que le Cofrac vient de remettre, à l'attention des auditeurs techniques, un document interne, qui les aidera dans la conduite d'un audit. Dans ce dernier, le Cofrac prend en compte les usages qui peuvent être fait du rapport de contrôle par les différents utilisateurs et souligne qu'il ne doit exister aucune ambiguïté quant à la prestation réalisée.

Ce document s'inscrit ainsi dans le droit fil du logigramme que le Syncra a publié récemment et qui sera à nouveau présenté, aux MOE, au Carrefour de l'eau, à Rennes, en janvier 2018.

Enfin, Gilles Giora indique qu'un courrier a été envoyé, le mois dernier, aux organismes de contrôle. Un commentaire a été diffusé à tous les adhérents sur ce sujet.

Enfin, prochainement le Cofrac présentera une nouvelle accréditation pour le diagnostic des réseaux anciens. Elle s'appuierait sur les ITV et les essais d'étanchéité. Le Cofrac garantit au Syncra que cette nouvelle accréditation serait sans cout supplémentaire pour les organismes déjà accrédités.

Gilles Giora poursuit et indique que le Syncra souhaite apporter, à ses adhérents, la possibilité d'évaluer les connaissances des techniciens accréditées, opérateurs, directeurs techniques, ...

A ce jour certains utilisent des services extérieurs, d'autres ont développé, en interne, un système équivalent. Par conséquent, Léon Taboga a étudié la possibilité de mise en place, sur le site internet de la FNSA, d'un générateur de questionnaires pour les adhérents SYNCRA. Le sujet sera abordé lors de la prochaine commission technique, en janvier 2018.

Pour terminer, Gilles Giora informe les membres du Conseil d'Administration que, sous l'égide de l'Astee, le Syncra participe également à un groupe de travail, piloté par l'AESN, avec, pour objectif, de rédiger des recommandations pour la réception des ouvrages de diamètre > 1 600. Il s'agit essentiellement de la réception des travaux de réhabilitation de gros ouvrages, pour lesquels, le respect du profil géométrique longitudinal et transversal, les fonctionnements structurels et hydrauliques et l'étanchéité sont des points importants. De ce document, émergeront les règles de contrôle qui seront mises en œuvre par les agences de l'eau.

Patrick Broud remercie Gilles Giora pour son intervention.

> SYNABA

En l'absence de Christine Berard, Léon Taboga vous présente les sujets en cours.

Léon Taboga précise que le syndicat participe toujours aux différents groupes de travail au PANANC même si cette année le climat de l'ANC a réduit fortement les travaux. Le Synaba œuvre néanmoins pour maintenir et orienter l'ANC vers la qualité et des solutions pérennes, en participant à différentes chartes qualité, ainsi qu'en échangeant avec les Professionnels de l'ANC.

Pour ce qui est des travaux en interne, Léon Taboga indique que le syndicat est en cours d'élaboration des conditions générales de vente et de dispositions communes à fournir aux adhérents pour les protéger en termes de responsabilités.

Par ailleurs, Léon Taboga précise qu'un autre projet, intéressant fortement les bureaux d'études adhérents, mais pas uniquement réservé aux adhérents du Synaba, est la mise en place d'un forum sur le site de la FNSA. Cela facilitera particulièrement les échanges, le partage d'expériences et d'informations, fortement demandés par les bureaux d'études.

Patrick Broud remercie Léon Taboga pour ces précisions.

> SYFFA

Patrick Broud donne la parole à Sylvie Frantz et André Rouet.

André Rouet apporte des précisions quant aux statuts du Syffa. En effet, ces derniers ont été modifiés et validés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre dernier.

Les principaux articles modifiés sont les suivants :

- la procédure d'adhésion au syndicat,
- la création de 2 collèges : le collège concepteurs/fabricants et le collège revendeurs/fournisseurs,
- le conseil d'administration est réduit à 14 administrateurs avec une répartition égale entre les 2 collèges,
- le Président est élu pour 2 mandats maximum.

Puis, André Rouet apporte des précisions quant au dossier de demande d'adhésion. Dans un premier temps, il sera procédé à une refonte du dossier de demande d'adhésion pour y intégrer :

- les 2 collèges.
- les renseignements complémentaires,
- les pièces justificatives,
- la signature de la charte,
- le parrainage.

Puis, dans un second temps, il sera demandé aux adhérents du Syffa de compléter le nouveau dossier de demande d'adhésion pour positionner chaque entreprise adhérente dans le bon collège.

Par ailleurs, André Rouet fait un point sur la promotion du syndicat au travers des événements suivants :

- FNSA-Expo 2017 ; le salon a été organisé dans un lieu atypique : les écuries de l'hippodrome de Dieppe, le jeudi 21 septembre. André Rouet profite de cette occasion pour remercier le Président Patrick BROUD ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la FNSA qui ont donné leur accord pour que FNSA-Expo soit organisée dans le cadre du congrès de la FNSA. Les adhérents Syffa sont satisfaits et, dans l'ensemble, la fréquentation du salon a été bonne.
- Le salon POLLUTEC du 27 au 30 novembre 2018 ; les travaux sont en cours avec REED Exhibition afin de valider les conditions tarifaires préférentielles pour les adhérents du Syffa qui exposeront dans le pôle FNSA-SYFFA. Il y aura ,par ailleurs, une réflexion à mener sur l'animation du hall 1 et sur la création d'un village FNSA.

André Rouet poursuit en informant les membres du Conseil d'Administration que l'annuaire papier Syffa a été édité pour le salon FNSA-Expo. Il est prévu de le mettre en ligne sur l'espace réservé au syndicat, sur le site web de la FNSA.

Enfin, André Rouet termine en indiquant que les adhérents du Syffa ont demandé au syndicat la création d'un support visuel adhérent Syffa qui pourra être utilisé pour les salons.

Pour finir, Sylvie Frantz intervient pour présenter le rapprochement des deux entreprises HUWER SA et HYDROVIDE.

Patrick Broud remercie Sylvie Frantz et André Rouet.

> APLICA

Patrick Broud donne la parole à Sophie Robin en l'absence de Damien Becquet.

Sophie Robin informe les membres du Conseil d'Administration qu'Aplica compte 67 adhérents en décembre 2017.

Sophie Robin précise l'action d'Aplica au niveau national. En effet, de nombreux audits sont mis en place dans le but de pouvoir contrôler, objectivement et périodiquement, l'application de l'ensemble des statuts et du règlement intérieur. L'auditeur externe est Philippe Schmitt (auditeur pour la FNSA). A ce jour, 24 audits ont été effectués et deux stations ont présenté des non-conformités majeures.

Quant à l'action d'Aplica, au niveau européen, Sophie Robin apporte des précisions sur le projet de l'e-ECD (certificat de lavage électronique).

Il s'agit d'une organisation européenne à but non-lucratif qui va être créée par les 3 membres fondateurs du projet :

- L'ECTA Association Européenne du Transport Chimique,
- l'Essenscia / CEFIC Fédération Belge des Industries Chimiques et des Sciences de la Vie / Conseil des Industries Chimiques Européennes,
- et l'EFTCO Fédération Européenne des Associations de stations de lavage (lavage intérieur de citernes).

Il est prévu de créer une plateforme commune en vue d'échanges électroniques d'informations et de documents liant transporteurs, chargeurs et stations de lavage.

Patrick Broud remercie Sophie Robin et propose de passer aux travaux des commissions.

3- Travaux des commissions et réunions régionales

3.1 Commission sociale

Frédéric Vernhes fait le point sur les travaux sociaux.

Frédéric Vernhes informe les membres du Conseil d'Administration que la CPNE continue de mettre à jour la liste des formations éligibles au titre du compte personnel de formation et est dorénavant compétente pour parrainer, en tant « qu'autorité légitime », des formations qui sembleraient utiles à la profession et de les faire inscrire sur la liste des formations permettant leur financement par un OPCA.

Par ailleurs, Frédéric Vernhes indique que la CPNE a validé le recours à un prestataire ayant pour mission la mise en place d'un observatoire des métiers au sein de la FNSA. La présence de cet outil sera notamment déterminante pour vérifier

l'activité de notre branche eu égard au fameux processus de restructuration des branches.

Quant à son financement, le montant du devis est d'environ 10 000 euros et fait l'objet d'une demande de cofinancement auprès de nos OPCA; OPCALIA et AGEFOS PME. Les réponses seront données à la FNSA, au début de l'année 2018. Frédéric Vernhes insiste sur l'importance que revêtent ces travaux et sur la nécessité de ne pas tarder à les mettre en place.

Concernant la CPPNI (commission paritaire permanente paritaire de négociation et d'interprétation), Frédéric Vernhes appelle l'attention des membres du Conseil d'Administration sur la publication des arrêtés de représentativité suivants :

- l'arrêté du 3 octobre 2017 qui confirme la représentativité de la FNSA,
- et l'arrêté du 5 octobre qui dresse la liste des organisations syndicales de salariés représentatives dans notre branche.

Il convient de constater que la CGC-CFE n'est plus représentative dans la branche AMI et que, la CFDT prend la 2nde place devant la CGT-FO par rapport à l'arrêté de représentativité de 2013.

Au niveau social, la publication des ordonnances Macron modifient le paysage juridique et surtout le contexte des négociations. En effet, comme le précise la circulaire d'information juridique FNSA diffusée aux adhérents, en novembre dernier, il y a désormais, selon les thèmes, un « privilège » de négociations. Il existe donc 3 « blocs » : le premier listant les thèmes pour lesquels l'accord de branche prime, ce qui est notamment le cas pour les salaires minima conventionnels. Le second, listant les thèmes pour lesquels l'accord de branche prime sauf si un accord d'entreprise prévoit des dispositions plus favorables et c'est notamment le cas pour le thème de l'égalité hommes femmes. Enfin, le troisième bloc, pour les thèmes non listés dans le bloc 1 et 2 et pour lesquels l'accord d'entreprise prime même s'il est moins favorable que des dispositions de branche. Ce dernier bloc inclus notamment le thème relatif aux primes et gratifications.

Frédéric Vernhes poursuit et rappelle que, concernant les négociations sociales, il a été acté, le 24 mars dernier, une ouverture de négociations concernant le 13^e mois et la prime d'ancienneté avec une clôture des négociations (avec ou sans accord) à la fin de l'année 2017.

Lors du Codir de septembre dernier, les membres se sont prononcés de manière favorable pour la négociation relative au versement de la prime de 13e mois dans son intégralité en cas de décès et au prorata en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur, en contrepartie de l'application d'un prorata en cas d'arrêt maladie du salarié de plus de trois mois (au moment de la prise de relais par le régime de prévoyance).

C'est dans ce sens qu'un projet d'avenant a été proposé lors de la CPPNI du lundi 27 novembre dernier. Les partenaires sociaux ont alors souhaité étudier le projet et revenir vers les membres de la commission patronale ultérieurement.

Il en est de même du projet d'avenant relatif aux frais de déplacements, d'hébergement et de repas des mandataires syndicaux présents aux réunions paritaires de la FNSA.

En effet, actuellement, la convention collective nationale AMI prévoit, et ce depuis le 14 mars 2011, une indemnité de remboursement de frais et d'hébergement de 99,35 euros lorsque la réunion paritaire est précédée, la veille, d'une réunion préparatoire syndicale et de 23 euros lorsqu'elle n'est pas précédée, la veille, d'une réunion préparatoire. Ainsi que le remboursement par la FNSA, sur justificatifs, à 2 mandataires salariés, des frais de déplacements déboursés, sur la base du tarif de 2ème classe de la SNCF.

Dorénavant, les montants des indemnités seraient respectivement de 130 euros et 30 euros et le moyen de transport le plus économique et le mieux adapté serait remboursé.

La prochaine CPPNI aura lieu le 23 janvier 2018.

Patrick Broud remercie Frédéric Vernhes pour toutes ces précisions.

3.2 Commission technique et sécurité

Patrick Broud passe ensuite la parole à Daniel Berthe et Charles Le Boulanger pour la commission technique et sécurité.

Daniel Berthe et Charles Le Boulanger indiquent qu'une réunion de la Commission Technique et Sécurité sera programmée au début de l'année 2018.

Les thèmes de réflexion à développer avec les membres de la Commission seront notamment, les suivants:

- les travaux en mono-opérateur (en attente d'informations de la part des équipementiers),
- l'ED784 utilisation de la Haute Pression (en attente Mise à jour INRS)
- l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux),
- le REX et les accidents du travail.

Par ailleurs, une demande de sujets potentiels a été effectuée auprès des adhérents par email et dans les newsletters mensuelles FNSA.

Daniel Berthe précise, par ailleurs, que la commission technique et sécurité procédera à la poursuite des travaux de mise à jour du catalogue des formations métiers.

Enfin, il est précisé que la FNSA a procédé à l'envoi du questionnaire CATEC pour préparer la réunion du comité de suivi en février 2018.

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des travaux de la commission technique et sécurité. Il est noté qu'il est effectivement nécessaire de se mobiliser sur le sujet du mono opérateur car il est important pour plusieurs entreprises adhérentes. Enfin il est souligné l'importance, au regard des sujets traitées par cette commission, de la réunir au moins une fois par an.

Patrick Broud remercie Daniel Berthe et Charles Le Boulanger et les invite à continuer sur les travaux de la commission Qualitass.

3.3 Commission Qualitass

Daniel Berthe continue avec les travaux de la commission Qualitass.

La dernière commission d'attribution a eu lieu le 6 décembre dernier. Elle a porté sur l'examen des dossiers et a été l'occasion de faire un point sur la démarche.

Dans ce sens, une notre concernant l'évolution de la démarche Qualitass a été diffusée aux entreprises adhérentes à la FNSA.

Daniel Berthe fait un point sur les entreprises dans la démarche, le nombre de salariés concernés ainsi que sur les audits réalisés en 2017.

Patrick Broud remercie Daniel Berthe et Charles Le Boulanger.

3.4 S3C (Système de Certification, Compétence et Conformité)

Patrick Broud laisse la parole à Stuart HARWOOD pour les travaux du S3C.

Stuart HARWOOD précise qu'en 2017, il y a eu moins d'examens qu'en 2016 : 1185 examens en 2017 contre 1415 examens en 2016. Mais en 2018, le nombre d'examens sera probablement plus important. Le planning du 1^{er} semestre 2018 a été publié et les entreprises peuvent, dès maintenant, inscrire leurs candidats.

Afin de renforcer l'équipe des examinateurs/contrôleurs, (actuellement 11 examinateurs/contrôleurs encadrent les examens), Stuart HARWOOD lance un appel à candidature. Toute personne qui serait intéressée peut contacter le secrétariat de l'association.

Par ailleurs, il est indiqué que Claude MOREAU anime le groupe de travail en charge de la vérification des matériels haute pression et pompage. La check-list de vérification et la procédure seront validées par le prochain Conseil d'Administration du S3C.

Stuart HARWOOD indique aussi que le S3C est intervenu, le 15 novembre 2017, chez TOTAL, pour faire la promotion de la démarche, lors de la convention sécurité opérationnelle, sur le pompage concernant l'exploitation pétrolière ainsi que la distribution et les dépôts pétroliers.

Enfin, une commission technique ouverte a été créée pour échanger les informations sur les accidents et les évolutions techniques. Elle sera animée par Francesco MENCI de TOTAL.

Patrick Broud remercie Stuart HARWOOD.

4- Organisation du Congrès de la FNSA à DIEPPE et prochains salons

4-1 Retours sur le congrès et sur FNSA Expo 2017 et projet congrès 2018

✓ Congrès 2017 – DIEPPE – 20 et 21 septembre 2017

Charles Le Boulanger dresse un bilan rapide du congrès 2017 qui s'est déroulé à Dieppe ; 150 congressistes étaient présents.

Les temps forts du mercredi 20 septembre ont été les suivants :

- les Assemblées Générales de la FNSA et des syndicats affiliés,
- la soirée FNSA à l'hippodrome de Dieppe avec la présentation de la nouvelle Alpine A110 par Patrick Fournée, Chef du service communication, Bernard Ollivier, Directeur Général Adjoint d'ALPINE, en présence des membres de l'Association des Anciens d'Alpine (3A) et de Monsieur Laurent Beuvin, Président de l'hippodrome de Dieppe.

Les temps forts du jeudi 21 septembre ont été les suivants :

- FNSA-Expo dans les écuries de l'hippodrome de Dieppe,
- la visite de l'usine Alpine,
- l'animation rétromobile avec les pilotes 3A et les anciennes Alpines,
- la présence des élus au cocktail déjeunatoire : Patrick Boulier, Président de la Communauté d'Agglomération de Dieppe-Maritime et Gilles Geryl, Vice-Président en charge du Développement Economique à la Communauté d'Agglomération de Dieppe-Maritime.

✓ Projet Congrès 2018

Charles Le Boulanger poursuit avec les destinations proposées pour le prochain congrès de la FNSA, en octobre 2018 : Strasbourg, Biarritz ou Ajaccio. Les membres du Conseil d'Administration votent majoritairement pour le site d'AJACCIO.

Il est proposé le programme suivant :

- une arrivée des congressistes un jeudi en fin de matinée suivi d'un cocktail déjeunatoire,
- jeudi après-midi : organisation des Assemblée Générales statutaires (FNSA SNEA -SMI2D – SYNCRA et SYFFA) et des élections des Conseils d'administration et des bureaux,
- jeudi soir : soirée FNSA avec animation.
- et vendredi dans la matinée, départ des congressistes.

Les membres du Conseil d'Administration valident le projet de programme.

4-2 salons

Charles Le Boulanger poursuit avec le bilan du 14ème Salon de l'assainissement non collectif (ANC) qui s'est déroulé à Limoges, les 13 et 14 septembre derniers.

Ce salon a été l'occasion de créer un village FNSA avec les entreprises adhérentes du Syffa : RIVARD, BAROCLEAN, VIDEOCLEAN, HYDROVIDE.

Il y a eu de nombreuses interventions des adhérents du SNEA et du Synaba dans les ateliers, tables rondes et dans l'espace pédagogique.

Charles Le Boulanger informe que la FNSA sera présente au 19ème Carrefour des gestions locales de l'eau, à Rennes, le 24 et 25 janvier 2018.

Comme les années précédentes, il y aura un stand FNSA partagé avec les adhérents Bretons : EVTV, SUEZ RV OSIS OUEST, SARP OUEST, NPI, HdeO.

Parmi les exposants, seront présents les adhérents du Syffa : RIVARD, BAROCLEAN, VIDEOCLEAN, HYDROVIDE, RADIODETECTION ainsi qu'un prestataire de services : STGS et un Bureau d'Etudes : AQUATIRIS.

Il convient de noter que la fréquentation de ce salon est relativement importante, soit plus de 10 000 visiteurs attendus.

Et toujours en projet, le salon POLLUTEC à Lyon du 27 au 30 novembre 2018. Charles Le Boulanger indique qu'il a déjà été évoqué précédemment que l'organisation de ce salon était en cours.

Patrick Broud remercie Charles Le Boulanger pour 'l'ensemble de ces informations.

5- Bilan financier 2016

En l'absence de Philippe Maillot, Patrick Broud donne la parole à Antoine Butin. Ce dernier donne état des comptes de la FNSA pour l'année 2017 et des adhérents avant quitté la fédération.

Antoine Butin indique que les chiffres sont en cohérence avec ceux de l'année dernière.

Patrick Broud remercie Antoine Butin et passe aux questions diverses.

6- Questions diverses

6-1 Présentation du dispositif relatif au répertoire des représentants d'intérêts

Samantha Foulon indique que, depuis le 1er juillet 2017, les représentants d'intérêts sont tenus de s'inscrire sur le répertoire numérique AGORA. Celui-ci vise à fournir une information aux citoyens sur les relations entre les représentants d'intérêts et les responsables publics lorsque sont prises des décisions publiques.

Ainsi, il est désormais possible de consulter une série d'informations permettant de connaître l'identité des représentants d'intérêts enregistrés dans le répertoire (type d'organisation, coordonnées, identité des dirigeants, clients, champs d'activités etc.).

À compter du 1er janvier 2018, ces informations seront enrichies par la publication des rapports d'activités qui détailleront les actions de lobbying menées par les représentants d'intérêts au cours du second semestre 2017 (Sur quelles questions ont porté ces actions ? Quelles dépenses y ont été consacrées ? Etc...). Samantha Foulon a donc procédé à l'inscription de la FNSA au répertoire des représentants d'intérêts début décembre.

6-2Présentation d'un nouveau dossier de demande d'adhésion de l'entreprise BEYNAT ROCHE ENERGIE

Patrick Broud informe les membres du Conseil d'Administration de la demande d'adhésion de l'entreprise BEYNAT ROCHE ENERGIE, au SNEA ainsi qu'au SMI2D.

La demande d'adhésion de l'entreprise BEYNAT ROCHE ENERGIE est validée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration sous réserve que

l'entreprise puisse apporter des compléments d'informations demandées par le SNEA.

Sans autre point à l'ordre du jour, Patrick Broud lève la séance à 13h30 en remerciant les administrateurs de leur participation.
